
2007-4.1 / Information sur l'incohérence des MAE territorialisées sur la Vilaine Amont

Délibération

Etaient présents : (37 membres)

Collège des Élus :

Mesdames Yvette ANNÉE, Conseillère Générale du Morbihan - Annie DAVY, Maire de Bédée (35) - Andrée GAUDOIN, Conseillère Régionale des Pays de la Loire - Christine LELIEVRE, Maire de Sévérac (44).

Messieurs Daniel BARON, Maire d'Allaire (56) - Joël BOURRIGAUD, Maire de Saint-Dolay (56) - Henri BRIAND, Maire de Saint-Marcel - Joseph COLLET, Maire de Trévé (22) - Christian COUET, Conseiller Général d'Ille et Vilaine - François HERVIEUX, Conseiller Général du Morbihan - Marcel JOLY, Conseiller Général d'Ille et Vilaine - Louis JOUANNY, Conseiller Général des Côtes d'Armor - Denis LECLERC, Conseiller Général des Côtes d'Armor - Joseph LEGAL, Conseiller Général du Morbihan - Jean-René MARSAC, Conseiller Régional de Bretagne - René RÉGNAULT, Maire de Saint Samson sur Rance - Michel TEXIER, Maire de Férel (56) - Daniel TROTOUX, Maire de Saint-Armel - Yvon MAHÉ, Président de l'I.A.V et Conseiller Général de Loire-Atlantique.

Collège des Usagers, propriétaires riverains, organisation professionnelles et associations :

Messieurs Alain BIGNON, Chambre d'Agriculture d'Ille et Vilaine - Aimé CHAUVIN, Chambre d'Agriculture de la Loire-Atlantique - Michel DEMOLDER, Président du Collectif des Associations de Sinistrés du Bassin de la Vilaine et de ses Affluents (CASBVA) - Jacques HAMONIC, Ligue Régionale de Canoë-kayak de Bretagne - Pierre JAN, Vice-président de la Fédération Départementale des AAPPMA du Morbihan - Jacques PAINVIN, COOP de France Ouest - Camille RIGAUD, association « Eau et Rivières de Bretagne » - Christian TRICOT, Président de la Fédération Départementale des AAPPMA d'Ille et Vilaine.

Collège de l'Etat et de ses Etablissements Publics :

Madame Martine PINARD, MISE d'Ille et Vilaine.

Messieurs Pierre AUROUSSEAU, UMR SAS Professeur Agrocampus Rennes - Patrick BERTRAND, MISE du Morbihan - Stéphane BURON, DDAF d'Ille et Vilaine – Philippe MALIZARD, Sous-préfet de Redon, représente le Préfet d'Ille et Vilaine – Alix NIHOARN, ONEMA délégation Bretagne/Basse Normandie – Yves QUÉTÉ, ingénieur Géo Sciences – Daniel SALAUN, MISE des Côtes d'Armor, représente le Préfet des Côtes d'Armor – Yvon SIOU, représentant de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne - Charles TOUFFET, DIREN Bretagne, représente le Préfet de la Région Bretagne

Etaient excusés :

Mesdames Annie LE POEZAT & Adeline L'HONEN Conseillères Régionales de Bretagne – Françoise GUIMAS, DIREN des Pays de la Loire - Marie-Jo HAMARD, Conseillère Générale du Maine et Loire – Françoise LACHERON, Société pour l'Étude et la Protection de la Nature en Bretagne - Sylvie LE TOUCHE, Union des Entreprises d'Ille et Vilaine.

Messieurs Joël BOUVET Maire de Brécé (35) - Daniel BRICON Maire de Paimpont (35) - Christian CANONNE & Yannick BIGAUD Conseillers Généraux de la Loire-Atlantique - Pierre-Marie CHARIER, CCI de Saint-Nazaire – Yves DANIEL, Maire de Mouais (44) – Philippe DAUNAY Maire de Sens-de-Bretagne (35) - Henri DEUDON, SAUR France - Gilles GRIMAUD, Conseiller Général du Maine et Loire - Auguste FAUVEL Maire de Marpiré (35) - Marcel HAMEL, Michel GAUTIER & Victor PREUCHAT Conseillers Généraux d'Ille et Vilaine – Gérard HUET, Conseiller Général des Côtes d'Armor - Joël LABBÉ, Conseiller Général du Morbihan, Maire de Saint-Nolff (56) – Hervé LE BOULER, Union Régionale des Fédérations Départementales AAPPMA Pays de la Loire, Centre et Poitou Charentes – Jean-Yves LEFEUVRE Maire de Thorigné-Fouillard (35) - Gérard LUCAS, CCI de Rennes - Jean-Luc MADOUASSE Maire de Saint-Martin-sur-Oust (56) - Michel MAHEAS Maire de Rieux (56) - Pierre MARMONIER, ECOBIO, Professeur Université de Rennes - Joël MAUPILÉ, Maire de Dompierre du Chemin (35) – Joseph MÉNARD, Chambre d'Agriculture d'Ille et Vilaine – René MORICE Maire de Glénac (56) – Michel ROMESTAIN, Directeur Régional Bretagne VÉOLIA Eau - Alain SAPPEY, DIREN Centre – Joël SIELLER Maire de Guichen (35).

Assistaient également à la séance :

Mesdames Catherine GREMILLET, Région Bretagne – Françoise JÉHANNO, Conseil Général du Morbihan - Anne RICHOUE, Conseil Général d'Ille et Vilaine.

Messieurs Eric MULLER, Agence de l'Eau Loire Bretagne - Gilles MARJOLET & Frédéric POUILLAIN, Conseil Général des Côtes d'Armor.

Services de l'IAV :

Mesdames Myriam MARTINS, Claire-Lise PERRONNEAU, Secrétariat du SAGE Vilaine.

Monsieur Nicolas DOUCHIN, Technicien chargé de l'assistance aux syndicats de rivières.

Monsieur Jean-Pierre ARRONDEAU, Secrétaire de la CLE du SAGE Vilaine, Directeur Adjoint.

Monsieur Michel ALLANIC, Directeur Général des Services.

Dans le cadre de son programme de bassin versant de la Vilaine amont, le SYMEVAL souhaite présenter un dossier de candidature pour la constitution de MAE territorialisées en lien avec les enjeux DCE.

Sur notre territoire, toutes les masses d'eau sont jugées en risque de non atteinte du bon état écologique d'ici 2015. Parmi elles, 3 masses d'eau couvrent en partie le département de la Mayenne. Elles constituent les sources de la Vilaine, de la Cantache et de la Valière, soit les 3 cours d'eau les plus importants du bassin.

Or à l'heure où le syndicat engage la définition de ses MAE territoriales pour 2008, il constate que tandis que l'ensemble du bassin versant est éligible en Ile et Vilaine, en Mayenne son territoire ne l'est pas. Cela remet donc en cause l'efficacité des mesures mises en place en aval.

◆◆◆◆◆◆◆◆

Après avoir pris connaissance de la note établie par le SYMEVAL sur l'incohérence du zonage d'éligibilité aux Mesures Agri-Environnementales (MAE) territorialisées et en avoir délibéré, la CLE émet le vœu :

- **Que la partie du Bassin située en Mayenne soit classée parmi les zones prioritaires du département de la Mayenne et soit ainsi éligible à la constitution de MAE territoriales au titre de l'enjeu DCE.**
- **Charge le Président de transmettre cet avis aux Préfets de la Mayenne et d'Ile et Vilaine, au Président du Conseil Général de la Mayenne ainsi qu'au Président du Comité de Bassin à l'Agence de l'Eau Loire Bretagne.**



Jean-René MARSAC
Président de la CLE du SAGE Vilaine